

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 2/8e L portant modification du budget territorial pour l'exercice 1973

n° 2/8e L

Ministère  
MINISTERE DE FINANCEDate de publication  
17 décembre 1973Numéro JO  
n° 24 du 26/12/1973Date du numéro  
26 décembre 1973

### VISAS

Vula loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire français des Afars et des Issas

Vula délibération n° 475/6e L du 24 mai 1968 portant réglementation financière du Territoire français des Afars et des Issas

Vula délibération n° 300/7e L du 19 décembre 1972 portant approbation du budget du Service local pour l'exercice 1973

Sur proposition du Conseil de Gouvernement en sa séance du 29 novembre 1973

A adopté en sa séance du 10 décembre 1973 la délibération dont la teneur suit :

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Le budget des recettes ordinaires de l'exercice 1973 est modifié comme suit :

#### Art. 2

Le budget des dépenses ordinaires de l'exercice 1973 est modifié comme suit :

#### Art. 3

—Le budget des recettes extraordinaires pour l'exercice 1973 est modifié comme suit :

#### Art. 4

Le budget des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1973 est modifié comme suit : 4 Acquisition de materiel.....750 9  
000 1 Véhicules.....4 189 000 2 Gros matériel.....3 320 000 7 509 000

Le Présidentde la Chambre des Députés

